

Je vais passer une IRM

Le site du Docteur Philippe VERNOCHET

Adresse du site : www.docvadis.fr/philippe-vernochet



Validé par

le Comité Scientifique Neurologie

L'IRM est un examen permettant d'avoir une vision très détaillée de certaines parties du corps et de déterminer précisément les caractéristiques d'un organe, voire d'une tumeur.

Qu'est-ce qu'une IRM ?

L'imagerie par Résonance Magnétique (ou IRM) est une technique qui utilise un appareil pouvant créer des images de votre corps. « Résonance », car des ondes de radiofréquence, comme celles des téléphones portables, font vibrer et réagir un composant de votre organisme : l'hydrogène présent dans les molécules d'eau de votre corps, et « Magnétique », car l'appareil utilise un aimant très puissant. L'IRM réalise ainsi une succession de photographies très précises de la région de votre corps à analyser. Ces images sont ensuite interprétées par le radiologue sur un ordinateur.

Comment me préparer à la maison avant l'examen ?

Sauf urgence, l'IRM s'effectue sur rendez-vous. Lors de la prise de rendez-vous, des questions vous seront posées :

- Etes-vous porteur d'un matériel métallique à l'intérieur de votre corps : pacemaker, valve cardiaque, prothèse, patch transdermique... ?
- Avez-vous reçu un éclat de balle, d'obus ou d'un objet en fer dans la tête ou près des yeux ?
- Avez-vous des allergies ?
- Etes-vous enceinte ou susceptible de l'être ? Allaites-vous ?
- Etes-vous claustrophobe (c'est-à-dire que vous ne supportez pas d'être enfermé(e), par exemple dans un ascenseur) ?

- Etes-vous diabétique ou avez-vous une insuffisance rénale ?
- Avez-vous déjà subi des interventions chirurgicales ? Si oui, lesquelles ?

Prenez le temps de bien répondre à ces questions. N'hésitez pas à signaler, le jour de votre examen, un point que vous auriez oublié.

Que dois-je faire avant l'examen ?

Généralement, il n'est pas nécessaire d'être à jeun. Renseignez-vous toutefois lors de la prise de rendez-vous. Le jour de l'examen, prenez avec vous :

- La prescription de votre examen.
- Vos documents administratifs : carte Vitale, pièce d'identité, papiers de prise en charge à 100 %, mutuelle.
- Vos documents radiologiques.
- Tous les résultats de vos autres examens (prises de sang, compte-rendu de chirurgie...).
- La liste des médicaments que vous prenez (apportez les ordonnances).

Si un produit de contraste vous a été prescrit, pensez à l'apporter avec vous. Pour l'examen, évitez de porter des vêtements de couleur noire ou en tissu synthétique. Évitez de mettre des épingles à cheveux. N'appliquez pas de pommade, de déodorant ou de fard sur la région examinée. Il est conseillé d'aller aux toilettes avant le début de l'examen.

Comment l'examen se déroule-t-il ?

Cette technique reposant sur l'utilisation d'un aimant très puissant, il faut laisser dans la cabine vos lunettes, prothèses dentaires, bijoux, montre, porte-monnaie, clés, carte magnétique, téléphone portable ou tout autre élément métallique... C'est d'ailleurs la raison pour laquelle on insiste sur la présence de fer ou de métal dans votre corps. Si un produit de contraste vous a été prescrit, il vous sera injecté normalement dans le pli du coude (comme pour une prise de sang). Les réactions allergiques sont rares.

L'IRM n'est pas douloureuse. L'équipe médicale restera en contact avec vous pendant la durée de l'examen et vous donnera les consignes à suivre.

Vous vous allongez ensuite, le plus souvent sur le dos sur une table qui va se déplacer dans un tunnel d'environ 2 mètres de long, éclairé et ventilé. C'est là que les différents clichés sont pris. Pendant l'examen, vous devez rester parfaitement immobile. Pendant toute la durée de l'examen, vous restez en contact avec l'équipe médicale qui vous donnera des indications par interphone. Les consignes vous sont données par cet interphone : « Respirez, ne respirez

plus ». Au moment où les clichés sont pris, quand vous ne respirez plus, vous entendrez un bruit qui ressemble à celui d'un moteur ou à celui d'un tam-tam. Ce bruit peut vous paraître désagréable, mais il est normal. L'interphone vous permet aussi de communiquer avec le radiologue. Si vous ne vous sentez pas bien, dites-le-lui.



L'IRM n'est pas douloureuse. L'équipe médicale restera en contact avec vous pendant la durée de l'examen et vous donnera les consignes à suivre.

L'examen présente-t-il des risques ?

Le produit de contraste est généralement bien toléré. La piqûre au point d'injection du produit peut provoquer un petit hématome local sans gravité. Si vous êtes enceinte ou susceptible de l'être, ou encore si vous allaitez, pensez à le rappeler au radiologue. En cas de problème rénal, des précautions doivent être prises. Informez le médecin ou l'équipe médicale avant l'examen. Cet examen ne présente aucun risque, mais peut parfois entraîner quelques réactions allergiques sans gravité. Des réactions plus graves sont exceptionnelles. Le port d'une pile (pacemaker), d'une valve cardiaque ou de tout autre élément contenant du fer, notamment près des yeux ou dans la tête, représente un risque très important. Si vous ressentez une douleur ou une sensation désagréable, faites-en part au radiologue.

L'examen est-il douloureux ?

Non. L'examen en lui-même n'est pas douloureux. L'injection du produit de contraste est indolore.

Combien de temps l'examen dure-t-il ?

Votre présence dans la salle d'examen est comprise entre 15 et 30 minutes selon les cas, le nombre de clichés et l'injection éventuelle d'un produit.

Où dois-je aller pour passer cet examen ?

Votre médecin vous adresse à un cabinet de radiologie. Généralement, l'examen se déroule dans une structure équipée, publique ou privée.

Dois-je prendre des précautions après l'examen ?

Dans la plupart des cas, vous ne ressentirez aucune réaction. Vous pourrez rentrer chez vous normalement. Si vous ressentez une douleur ou un phénomène anormal, consultez votre médecin ou prévenez l'établissement ou le service qui a pratiqué cet examen.

Et les résultats ?

Les images de l'examen sont analysées par un radiologue. Il va notamment confronter ces clichés avec les données de votre dossier médical et vos clichés radiographiques antérieurs. Un compte-rendu est ensuite rédigé et joint aux images. L'ensemble peut vous être remis le jour même ou adressé directement à votre médecin traitant.

Vous devez conserver précieusement les résultats de votre IRM et ne jamais oublier de les apporter lors de vos consultations suivantes.